

Partie A – Déclaration de Bakou

DÉCLARATION

MOD

PROJET DE PROPOSITION POUR LA DÉCLARATION DE BAKOU 2025

*Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable
pour un avenir numérique inclusif et durable*

Nous, représentants des États Membres de l'UIT, approuvons la présente Déclaration à la neuvième Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25) tenue à Bakou (République d'Azerbaïdjan), du 17 au 28 novembre 2025, sur le thème suivant: "Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable".

Nous réaffirmons notre engagement sans faille envers la communauté mondiale œuvrant pour le développement et notre attachement résolu à promouvoir notre objectif commun, à savoir stimuler une transformation numérique durable sur le plan environnemental et équitable et une croissance inclusive à l'échelle mondiale, en nous appuyant sur les résultats de la CMDT-25 et des récents processus et conférences des Nations Unies.

Nous prenons acte des progrès accomplis dans le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies numériques dans toutes les régions; cependant, il subsiste des difficultés et des écarts qui continuent de faire obstacle à une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable entre les pays et à l'intérieur de leurs frontières, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID). Nous réaffirmons notre détermination à surmonter ces obstacles grâce au renforcement de la coopération internationale et à la poursuite des travaux menés par le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D).

Conscients des défis que pose la transformation numérique et des perspectives qu'elle ouvre, nous déclarons ce qui suit:

- i) **Nous sommes conscients que les télécommunications/TIC, y compris les technologies nouvelles et émergentes sont des leviers de la prospérité socio-économique et du développement durable dans l'ensemble des écosystèmes de télécommunication/TIC à l'échelle nationale, régionale et mondiale.** Une connectivité universelle et efficace est une priorité majeure dans l'obtention des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Les réseaux, plates-formes, outils, données et innovations numériques ouvrent des possibilités d'améliorer les moyens d'existence, de renforcer la gouvernance et d'encourager l'entrepreneuriat.

- ii) **Nous sommes vivement préoccupés par le fait qu'environ un tiers de la population mondiale** n'est toujours pas connectée et qu'une part disproportionnée des personnes concernées se concentre dans les pays en développement, notamment les PMA, les PDSL et les PEID, où il est urgent et indispensable d'investir dans les infrastructures de connectivité. Des écarts en matière de connectivité subsistent dans les zones rurales, isolées et mal desservies. Par ailleurs, chez les personnes qui sont desservies par des réseaux large bande, il existe un "déficit d'utilisation" des services de télécommunication/TIC prononcé, en raison d'obstacles tels que le défaut d'accessibilité financière des dispositifs d'utilisateur final utilisant l'Internet et le défaut d'accès à ces dispositifs, le manque de compétences numériques et de contenus adaptés à la situation locale, ainsi que la difficulté d'atteindre l'objectif du multilinguisme sur l'Internet et d'autres écueils qui empêchent de bénéficier d'une expérience en ligne fiable, sûre et sécurisée, autant de difficultés auxquelles continuent de se heurter la grande majorité des personnes qui ne sont pas connectées. Si les progrès des technologies nouvelles et émergentes dans le domaine des télécommunications/TIC ne s'accompagnent pas d'investissements et d'initiatives de renforcement des capacités et de partage des connaissances, les fractures numériques risquent de s'accentuer encore plus.
- iii) **Face aux défis que connaît le monde, nous reconnaissions que le développement rapide des technologies offre des possibilités sans précédent en vue de renforcer la résilience économique et écologique.** Les désastres écologiques et les catastrophes naturelles ont des répercussions néfastes aux effets démesurés dans les pays en développement et, pour relever ces défis, il est nécessaire de promouvoir des politiques et des technologies qui favorisent la résilience et un processus de développement du numérique efficace sur le plan des ressources. Reconnaissant les principes réaffirmés par certains États Membres à la 29ème session de la Conférence des Parties (COP29) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et dans le cadre de l'Initiative "Action du secteur du numérique pour l'environnement" de l'UIT, nous préconisons également le déploiement à plus grande échelle des solutions de télécommunication/TIC pour améliorer l'action climatique, la détection des situations d'urgence, les interventions en cas de catastrophe et les systèmes d'alerte avancée, ainsi que des améliorations de l'efficacité énergétique par l'innovation numérique.
- iv) Guidés par les principes inscrits dans la Constitution de l'UIT, **nous préconisons instamment que soient prises des mesures multipartites fondées sur la collaboration** entre le secteur public, le secteur privé, le monde universitaire, la société civile et les milieux techniques au niveau mondial et régional, afin de multiplier les effets des partenariats et de l'assistance dans le domaine du développement et d'atteindre nos objectifs communs.
- v) **Nous réaffirmons l'importance de ne laisser personne de côté dans la transformation numérique,** ce qui exigera de déployer d'urgence des efforts visant à offrir des possibilités égales pour tous, y compris les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones et les populations rurales, au moyen de politiques holistiques, innovantes et adaptatives, ainsi que d'initiatives ciblées.

Jetant les bases d'une action collective concertée au cours de la période 2026-2029, nous déclarons ce qui suit:

- 1) **Nous soutenons les actions en faveur d'une connectivité universelle et efficace, laquelle repose notamment sur des infrastructures, des dispositifs, des applications et des services accessibles, financièrement abordables, multilingues, de haute qualité, résilients, universels, interopérables, sûrs et sécurisés dans le domaine des télécommunications/TIC.** Il est essentiel, pour réduire les écarts en matière de développement, de construire des infrastructures de télécommunication/TIC étendues, par exemple des réseaux dorsaux haut débit et des solutions de connectivité sur le dernier kilomètre associant plusieurs technologies et opérateurs différents, ce qui permettra ainsi de tirer parti des réseaux à fibres optiques, des systèmes des Télécommunications mobiles internationales (IMT), y compris les technologies d'accès local pour les zones rurales et mal desservies, des communications par satellite et de Terre, sous-marines, s'il y a lieu. Des infrastructures robustes favorisent les économies d'échelle, de nouveaux débouchés et le développement à long terme. En outre, nous insistons sur la nécessité de mettre au point des modèles d'investissement innovants pour appuyer le déploiement durable des télécommunications/TIC et de l'infrastructure numérique. Compte tenu des difficultés financières qui subsistent dans les zones mal desservies, nous encourageons l'élaboration de stratégies politiques et réglementaires qui encouragent l'innovation et favorisent les partenariats public-public et public-privé, la collaboration gouvernementale et la croissance numérique à long terme au profit de tous.

Nous soulignons l'importance d'investir dans les télécommunications/TIC écologiquement et économiquement durables, compte tenu des besoins énergétiques que suppose la promotion de la transformation et du développement numériques. Nous croyons, en outre, qu'une approche multicanal et convenablement intégrée en ce qui concerne les communications d'urgence – y compris les systèmes d'alerte avancée – est essentielle pour exploiter la connectivité universelle afin de prévenir efficacement et rapidement toutes les personnes exposées à des risques de catastrophe naturelle et de crise.

Nous reconnaissons le rôle déterminant que jouent les radiocommunications spatiales dans la promotion de la connectivité. Nous mettons l'accent sur notre responsabilité partagée de garantir l'utilisation rationnelle, efficace, économique et équitable des ressources spectrales et orbitales par la poursuite de la coopération internationale, d'un dialogue inclusif et du renforcement des capacités, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, afin de favoriser la viabilité à long terme des services spatiaux.

- 2) **Nous appelons tous les décideurs et toutes les parties prenantes, en fonction de leurs rôles et de leurs responsabilités, à adopter des voies d'approche centrées sur l'humain et conscientes des risques en ce qui concerne la transformation numérique et les télécommunications/TIC nouvelles et émergentes**, et à mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir l'accessibilité financière des services et des dispositifs de télécommunication/TIC afin de contribuer à la réduction des fractures numériques, tout en donnant des moyens d'action aux consommateurs dans les processus décisionnels. La transformation numérique nécessite des conditions équitables pour tous, des flux d'investissement accrus, ainsi qu'un développement responsable et durable des radiocommunications émergentes, de Terre et spatiales, sous-marines, s'il y a lieu. Il est nécessaire, pour apporter des réponses politiques adaptées aux mutations technologiques rapides, de pouvoir compter sur des institutions fortes, une approche faisant intervenir toutes les entités publiques, une gouvernance agile et **collaborative**, la généralisation de processus décisionnels fondés sur des données probantes et l'adoption des télécommunications/TIC nouvelles et émergentes.
- Afin de consolider les cadres politiques et réglementaires nationaux ainsi que les capacités de mise en œuvre, **nous sommes conscients de la nécessité d'encourager les initiatives visant à renforcer les capacités des personnes et des institutions dans le cadre de toutes les priorités de l'UIT-D. Un intérêt particulier continuera d'être porté** au perfectionnement des compétences des administrations et des régulateurs et des principales parties prenantes aux niveaux national et régional.
- 3) **Nous sommes conscients de la nécessité d'accélérer les investissements dans le domaine des sciences, des technologies, de l'innovation et de la transformation numérique, en prenant acte du fait que les écosystèmes d'innovation dans le numérique sont essentiels pour revitaliser les économies, appuyer la transformation structurelle et répondre aux enjeux cruciaux de durabilité.** Une approche stratégique de la création d'environnements politiques et économiques favorables est nécessaire pour stimuler l'innovation numérique, l'entrepreneuriat et la transformation numérique des économies. Le renforcement des capacités numériques et d'innovation dans tous les secteurs, y compris le secteur public, en particulier par la fourniture d'un appui aux gouvernements des pays pour les aider à tirer parti de la science et de la technologie au service du développement durable, peut améliorer la productivité, la diversification économique et la concurrence, en encourageant une participation équitable de tous les pays à l'économie numérique mondiale.

Nous nous engageons à soutenir les initiatives en faveur du renforcement des capacités numériques et de la maîtrise des outils numériques pour tous, y compris les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones et les populations rurales, afin de veiller à ce que chacun puisse véritablement prendre part à l'écosystème numérique, en toute sécurité, ce qui réduira les inégalités. Il pourra s'agir de formations et de centres de perfectionnement, de programmes spécialisés de renforcement des capacités ou encore d'initiative d'échange volontaire et mutuellement convenu de connaissances visant à aider chacun à embrasser les technologies numériques et à favoriser la création de valeur. Les centres d'innovation nationaux et régionaux pourront être davantage sollicités pour renforcer les capacités des institutions dans la recherche, la formation, la recherche conjointe de solutions à des problèmes particuliers et l'incubation de solutions souples par les pouvoirs publics et les parties prenantes de l'écosystème, tout en favorisant la collaboration internationale.

- 4) **Nous créerons des synergies, renforcerons les collaborations et resterons fidèles aux engagement pris, tout en nouant des partenariats inclusifs entre les secteurs public et privé, les organismes de financement internationaux et d'autres parties prenantes au niveau mondial et régional, dans le but de mettre en commun les ressources, les connaissances et les bonnes pratiques entre les groupes de parties prenantes et les régions au bénéfice des pays en développement, en particulier les PMA, les PDSL et les PEID, pour ce qui est de promouvoir un accès inclusif aux télécommunications/TIC nouvelles et émergentes. Nous mettrons également à profit les coopérations régionales et internationales, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour augmenter le champ et la vitesse d'action dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement et de ses partenaires, et nous soutiendrons les initiatives conçues et menées à l'échelle des pays pour avancer dans la réalisation des ODD.**

Aux côtés des organisations régionales de télécommunication, des associations de régulateurs et d'autres partenaires, nous nous efforcerons de promouvoir des environnements politiques et réglementaires dans les domaines essentiels qui sont les moteurs de la transformation numérique, afin de permettre la collaboration visant à améliorer la connectivité régionale, à accroître les économies d'échelle et à renforcer la transformation numérique durable.

- 5) **Nous reconnaissions les possibilités offertes pour ce qui est d'accélérer la transformation numérique et de favoriser les avancées sur la voie du développement durable, au moyen, notamment, de l'intelligence artificielle (IA) dans le contexte des télécommunications/TIC. Nous nous efforcerons de résoudre les problèmes spécifiques auxquels font face les pays en développement, en particulier les PMA, les PDSL, les PEID et les pays ayant des besoins particuliers, en renforçant les capacités, en mettant sur pied une assistance technique adaptée, en encourageant l'échange de bonnes pratiques, en mobilisant des ressources, en appuyant les projets porteurs d'effets, en menant des initiatives de mise en relation et en s'appuyant sur le savoir-faire pertinent, dans le but de tirer parti des TIC nouvelles et émergentes, y compris des technologies d'IA associées aux télécommunications/TIC.**

Nous nous félicitons de la constance des efforts déployés par le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) et de sa contribution à l'édification d'un avenir numérique durable et inclusif.

Nous nous engageons en outre à amplifier les effets des travaux réalisés par le Secteur afin d'accélérer le développement du numérique dans le monde et nous appelons les États Membres, les partenaires de développement et le secteur privé à déployer plus largement les initiatives et programmes pertinents en donnant la priorité aux pays en développement, en particulier les PMA, les PDSL et les PEID, en vue de la mise en œuvre rapide, pleine et entière de la Déclaration de Bakou, du Plan d'action de Bakou, des Résolutions de la CMDT et des initiatives régionales.